



Association
des professionnels
de l'édition musicale

COMMUNIQUÉ

Diffusé le 20 octobre 2022

L'APEM est très heureuse de la nomination de Mathieu Lacombe à titre de ministre de la Culture et des Communications

MONTRÉAL - L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) félicite Mathieu Lacombe pour sa nomination à titre de ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et aussi des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais. Député de Papineau, M. Lacombe a toute l'expérience et l'envergure nécessaire pour porter les dossiers culturels puisqu'il a notamment été ministre de la Famille et ministre responsable de l'Outaouais dans le précédent gouvernement. Élu pour la première fois en 2018, M. Lacombe a évolué dans le secteur des médias avant de faire de la politique.

L'APEM lui offre son entière collaboration pour faire avancer notre culture et notre musique. Notre association souhaite également remercier Nathalie Roy pour son passage à la tête du ministère de la Culture et des Communications.

- 30 -

À propos de l'APEM

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) représente les éditeurs musicaux francophones au Canada. Ses membres représentent environ 830 maisons d'édition comportant 400 000 œuvres musicales.

À propos de l'édition musicale

Les éditeurs musicaux sont les professionnels de la gestion des œuvres musicales et du développement de la carrière des créateurs. On dit qu'ils sont aux auteurs-compositeurs et à leurs œuvres ce qu'un gérant est à un interprète. Les activités éditoriales génèrent des revenus dans tous les contextes où nous pouvons utiliser de la musique (concerts, enregistrements sonores, réinterprétations, productions audiovisuelles, web, jeux vidéo, etc.).

Renseignements : Jérôme Payette, Directeur général, 514-525-0460, jpayette@apem.ca